

# DU PROCEDURES ET PRATIQUES DU DROIT DE LA CONCURRENCE

**Directrice de la formation : Mme Silvia PIETRINI**, Maître de conférences, Université de Lille.

## Objectifs :

Le diplôme universitaire « Procédures et pratiques du droit de la concurrence » propose une formation inédite dans l'ambition de privilégier la maîtrise des techniques visant à prévenir les risques de contrôle et de poursuite en droit de la concurrence, préparer le contrôle préventif des concentrations, gérer une enquête de concurrence, s'appropriier des règles applicables en cas de subventions publiques, élaborer des stratégies procédurales en cas de contentieux devant les autorités de concurrence – nationale et européenne – et les juridictions judiciaires.

## Public :

- Avocats, juristes d'entreprise, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi etc... souhaitant se spécialiser en droit de la concurrence.
- Etudiants : Étudiants en droit souhaitant compléter leur formation en droit de la concurrence.

## Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

## Compétences :

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis les bases des techniques concurrentielles et procédurales qui sont nécessaires pour tout juriste accompagnant sa clientèle ou son entreprise.

## Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature.
- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant (au moins titulaires d'un L3 ou équivalent). Connaissances en droit des affaires fortement recommandées.
- Après un parcours de formation continue.
- Par expérience (VAE).

## Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 120 h de cours en total distanciel d'octobre à mai.  
La formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.



**Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales**  
– 1, place Déliot – CS 10629 – 59024 Lille Cedex – France  
Tél : +33(0)3 20 90 74 00

# DU PROCEDURES ET PRATIQUES DU DROIT DE LA CONCURRENCE

## Conditions d'examens :

- **Contrôle continu des connaissances par module** : les modalités sont déterminées conjointement par les enseignants du module, en concertation avec le responsable de la formation. Une seule note est ainsi obtenue par module, au titre du contrôle continu des connaissances.
- **Des épreuves terminales** permettent de contrôler l'acquisition globale des connaissances et la capacité de restitution des enseignements reçus au cours de l'année par les étudiants. Elles consistent en :
  - **Un examen écrit**, portant sur une ou plusieurs des matières enseignées ;
  - **Un examen oral**, consistant en un bref exposé portant sur un sujet tiré au sort et relatif à n'importe quelle matière enseignée au DU. L'exposé se déroule devant un jury, composé d'un minimum de deux enseignants du DU. Il est suivi de questions et d'une discussion.

Obtiennent le diplôme, les étudiants obtenant au moins une moyenne de 10/20, sur la base du contrôle continu et des notes issues de l'examen terminal.

**Une seconde session est organisée en septembre** pour les personnes n'ayant pas obtenu le diplôme en première session.

## Programmes des enseignements :

Le cours est articulé autour de cinq modules pour un total de 120 heures, tenus par des universitaires et des professionnels :

MODULE 1 – Connaître et prévenir les pratiques illicites (30h)

MODULE 2 – Gérer les enquêtes de concurrence (15h)

MODULE 3 – Gérer les contentieux (40h)

MODULE 4 – Mener à bien une opération de concentration (25h)

MODULE 5 – Subventions publiques et contrôle des aides d'Etat (10h)

## Informations pratiques :

### Pour candidater en ligne :

Du 13 juin au 10 juillet 2022.

Du 22 août au 15 septembre 2022.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formationen> ou en consultation au bureau des FTLV.



# DU PROCEDURES ET PRATIQUES DU DROIT DE LA CONCURRENCE

## Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF<sup>1</sup>, non souhait de mobilisation du CPF<sup>1</sup>, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 400€
- Tarif individuel (*Etudiant, CPF<sup>1</sup> non mobilisable*) : 500€
- Formation complémentaire : 500€

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

**Calendrier :** Enseignements et examens d'octobre à mai (2e session en septembre).

**Lieu de la formation :** Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille. **La formation se déroule uniquement à distance.**

## Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)  
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales  
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille  
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 [du-fsjps@univ-lille.fr](mailto:du-fsjps@univ-lille.fr)

<sup>1</sup> Contacter [fc-fsjps@univ-lille.fr](mailto:fc-fsjps@univ-lille.fr) pour connaître l'éligibilité.